Demierre Daniel La Clamogne 12 1633 Marsens 026 915 32 92 www.danieldemierre.ch Luimeme@danieldemierre.ch Marsens, le 01 avril 2019

## Déposé

Commune de Marsens

1633 Marsens

## **Concerne:**

- à la Préfecture de la Gruyère, le recours de Monsieur Daniel Demierre interjeté le 9 avril 2018 contre la décision rendue par le conseil communal de Marsens le 15 mars 2018 -Interdiction de pénétrer dans le périmètre scolaire de Marsens - Echarlens durant les heures d'école. *Dossier 2018 - 3006*,
- au Tribunal Cantonal de Fribourg, chambre pénale: plainte contre inconnu dossier 502 2019 25/cyc

Madame, Monsieur, bonjour,

Je vous transmets sous ce pli les documents suivants:

- Lettre à Monsieur Macheret David, Syndic de Marsens, route des Bugnons 77, à 1633 Marsens.
- Lettre à Monsieur Saucy Francis, r. des Châteaux 49, 1633 Vuippens
  Je vous prie de les ajouter au dossier. Merci.

Je reste à votre entière disposition pour d'autres renseignements.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes remerciements pour votre attention et mes bonnes salutations.

Annexes mentionnées